



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



RN57 – TRAVAUX DE MISE À 2 × 2 VOIES ENTRE L'A36 ET L'ÉCHANGEUR DE LA GARE BESANÇON – FRANCHE – COMTE TGV

**Opération de communication à l'occasion de la mise en place
des poutres de l'ouvrage d'art n°2**

**DOSSIER DE PRESSE
4 avril 2018**

SOMMAIRE

Rappel du contexte de l'opération.....	page 3
Les objectifs du projet et l'opération en chiffres	page 3
Avancement de l'opération.....	page 4
Les travaux de l'OA2 en cours.....	page 5
Les travaux à venir en 2018-2019.....	page 7
La prise en compte de l'environnement.....	page 9
Les acteurs de l'opération	page 9
Et la suite ?	page 9

Rappel du contexte de l'opération

La RN57 constitue la porte d'entrée Nord de l'agglomération bisontine. La typologie de la route nationale varie en fonction des sections considérées. A 2 × 2 voies entre Besançon et l'A36 (Voie des Montboucons), le profil en travers de la RN57 est réduit à 1 voie par sens de circulation jusqu'à Devecey, puis élargi à 2 × 2 voies au nord de Devecey (section Devecey-Rioz). La section comprise entre l'A36 et Devecey accueille un trafic journalier particulièrement important variant de 22 000 véhicules par jour au Nord de la RD1 à 30 000 véhicules par jour au Sud et représente ainsi l'une des routes bidirectionnelles les plus circulées du réseau routier national de notre région.

Les objectifs du projet et l'opération en chiffres

Les principaux objectifs du projet visent à :

- la fluidification de l'axe, notamment aux heures de pointes du matin et du soir ;
- l'amélioration de la desserte de l'agglomération bisontine et de la gare Besançon Franche-Comté TGV ;
- la sécurisation des points d'échanges avec les voiries locales et le délestage de ces dernières ;
- la prise en considération des modes doux.

La fluidification de l'axe s'accompagnera d'une limitation des trafics parasites au sein des communes de Miserey-Salines et de Châtillon-le-Duc. En effet, la suppression des débouchés directs sur la route nationale et le rétablissement de la RD5 via un barreau routier neuf s'inscrivant parallèlement à l'A36 permettront de limiter le trafic de transit dans la traversée de Miserey-Salines. De même, l'abaissement des temps de parcours directement lié à la fluidification du trafic sur la RN57 permettra de diminuer sensiblement les phénomènes de shunt observés sur la RD108 dans la traversée de Châtillon-le-Duc.

Les travaux en quelques chiffres

- 2 × 2 voies : Profil en travers de la section
- 70 km/h : vitesse maximale autorisée sur la section au Sud de l'ancien carrefour RD5/RN57
- 90 km/h : vitesse maximale autorisée sur la section au Nord de l'ancien carrefour RD5/RN57
- 3 km : longueur de la section en travaux
- 1 échangeur (ZAC Valentin) complètement reconfiguré
- 35,8 M€ : coût des travaux en cours, financés par l'État (70 %), la Région Bourgogne-Franche-Comté (29 %) et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (1 %).

Les travaux en cours ont débuté en 2016 avec la réalisation d'une nouvelle voie de liaison longeant l'A36 permettant de rejoindre la RN57 sans traverser Miserey-Salines, mise en service en novembre 2016 (voir carte ci-dessus).

En parallèle, les travaux pour la réalisation de l'ouvrage d'art n°3 (passage sous la RN57 permettant le franchissement sécurisé des cycles, piétons et engins agricoles, ainsi que la continuité du ruisseau du Lavocon) et d'une partie de la section courante de la RN 57 au droit du carrefour RD 5 / RN 57 ont démarré en avril 2016. Les travaux sur la partie Est de l'ouvrage se sont terminés en juillet 2017, ce qui a permis une bascule de la circulation et ainsi le démarrage des travaux sur l'autre demi-ouvrage. Ces travaux doivent se terminer en mai 2018.

Les travaux d'aménagement de la rue Ariane II, du giratoire avec la rue des Vergers et du giratoire ouest de l'échangeur de la ZAC de Valentin ont débuté à l'automne 2016 et se sont achevés en octobre 2017.

Dès la mise en service du giratoire ouest de l'échangeur de la ZAC de Valentin, la bretelle vers Besançon existante a pu être fermée afin de pouvoir débiter les travaux de construction de l'ouvrage d'art n°2 en lieu et place de cette bretelle (ouvrage permettant le franchissement de la rue Ariane 2 par la RN57 à 2 x 2 voies). Ces travaux doivent s'achever en juin 2018.

Enfin, à partir du mois de juin 2018, les travaux de reconfiguration de l'échangeur Sud et les travaux restants de doublement de la RN57 démarreront pour se terminer fin 2019.

Les travaux de l'OA2 en cours

Description de l'ouvrage

L'ouvrage d'art N°2 doit permettre à la nouvelle RN57 à 2 x 2 voies de franchir la rue Ariane 2. Son emplacement est décalé par rapport à l'ouvrage existant de manière à pouvoir réaliser les travaux de construction sans aucune perturbation de la circulation sur la RN57.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- ouvrage de type PIPE : « Passage Inférieur à Poutrelles Enrobées » ; il est placé en biais,
- portée est de 16,80 m pour un gabarit intérieur de 4,84 m au droit de la chaussée ;
- tablier constitué de 32 poutrelles métalliques juxtaposées et enrobées de béton.

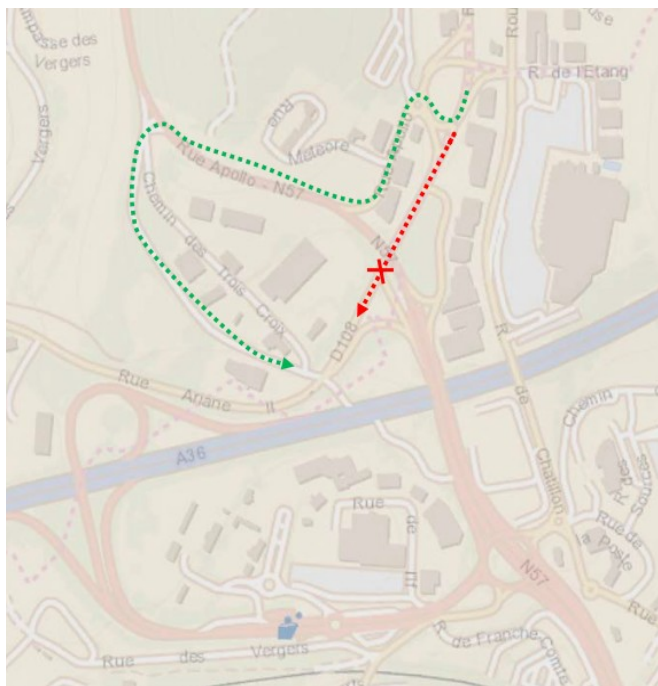
Sa construction est réalisée en plusieurs phases :

- Phase 1 : réalisation de la culée C0 (achevée)
- Phase 2 : réalisation de la culée C1 (achevée)
- Phase 3 : réalisation du demi-tablier Nord
- Phase 4 : réalisation du demi-tablier Sud
- Phase 5 : finitions, chaussée, et équipements sur la rue Ariane 2 et sur l'OA2.



Perturbations de circulation sur la rue Ariane 2 :

Pour assurer la sécurité du personnel travaillant sur le chantier de l'OA2, des restrictions de circulation ont été prises sur la rue Ariane 2, en accord avec le gestionnaire de la voirie (le Conseil Départemental du Doubs) : une limitation de vitesse à 50 km/h ainsi qu'une restriction de la largeur roulable de la rue Ariane 2 ont été mises en place dès le début du chantier. Plus récemment, des bandes rugueuses ainsi qu'un passage piéton ont été réalisés pour renforcer la sécurité du personnel (les vitesses pratiquées par les usagers au niveau du chantier étant souvent inadaptées).



La pose des poutres, des coffrages perdus et des coques de rive nécessite des coupures totales de la circulation sur la rue Ariane 2 au droit du chantier pour des raisons de sécurité. Ces coupures totales auront lieu de nuit, entre 22 h et 6 h pendant 6 semaines ; des itinéraires de déviations seront mis en place :

Travaux de construction de l'ouvrage

Les poutres ont été fabriquées dans l'usine Arcelomittal de Differdange (Luxembourg). Elles ont été acheminées par convoi exceptionnel. Elles seront mises en place sur leurs appuis par grutage de nuit, le camion-grue étant stationnée sur la rue Ariane 2. Une nacelle sera également présente pour permettre à l'entreprise de vérifier la bonne pose sur les appuis et de décrocher l'élément de levage.

Par la suite, le ferrailage inférieur du tablier sera mis en place au travers de perçages réalisés en usine dans les poutres. La pose des coques de rive interviendra alors, à l'aide d'un camion-grue (travaux de nuit). Le ferrailage du tablier pourra alors être mis en place, suivi par son bétonnage, réalisé de nuit à l'aide d'une pompe.

Les remblais à l'arrière des culées pourront alors être mis en place et compactés, suivis par la réalisation des dalles de transition (qui permettent d'éviter la formation de « marches » entre le remblai à proximité de l'ouvrage qui va se tasser dans le temps, et le tablier de l'ouvrage).

Suivront alors :

- la mise en place de l'étanchéité de l'ouvrage,
- le bétonnage des trottoirs,
- la pose des garde-corps,
- la mise en œuvre des enrobés et des équipements.

Les travaux à venir en 2018-2019

À partir du mois de juin 2018, les travaux de terrassement de la bretelle de sortie de la RN57 vers la ZAC de Valentin depuis Vesoul vont débuter. Ils vont consister en la création d'un remblai d'environ 60 000 m³, avec des matériaux de réemploi issus du site ce qui nécessitera de les faire transiter par des pistes de chantier (cf plan ci-contre).

Le soutènement de ce remblai sera effectué grâce à des éléments préfabriqués, ainsi qu'une paroi clouée en béton. Ce remblai étant édifié sur des terrains compressibles, il sera nécessaire d'attendre le tassement complet de ceux-ci pour finaliser la bretelle.

Pendant ces travaux, la bretelle existante devra subir des périodes de fermetures (précisées ultérieurement) pendant lesquelles des déviations seront mises en place. Ces travaux dureront jusqu'au premier trimestre 2019.

À la suite de ces travaux, le restant de l'échangeur de la ZAC de Valentin pourra être construit (la partie à l'Est de la RN57 notamment), ainsi que les sections de la RN57 restant encore à aménager.



NOUVEL ÉCHANGEUR SUD ET FINALISATION DU DOUBLEMENT DE LA RN57



La prise en compte de l'environnement

Dans le cadre de l'instruction des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux, un certain nombre de mesures environnementales liées à la démarche « Éviter-Réduire-Compenser » ont été définies. Ces mesures sont mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. On peut d'ores et déjà citer :

- la réalisation d'un bassin de traitement des eaux de chaussées à l'Ouest de la RN57 à proximité de Miserey-Salines ;
- la mise en place de deux passages pour la petite faune sous le nouveau barreau de la RD5 et la création d'une mare de compensation à proximité du Bois de Seu ;
- la mise en place d'un passage pour la petite faune sous la RN57 à proximité de Miserey-Salines ainsi que la création de deux nouvelles mares : l'une côté Ouest (à côté du bassin de traitement des eaux de chaussée), l'autre côté Est au pied du talus boisé.



Mare créée à proximité du bois de Seu (au bord du nouveau barreau de la RD5)



Mare créée à l'ouest de la RN57 côté Miserey-Salines

Les acteurs de l'opération

Maîtrise d'ouvrage : État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté – DREAL)

Maîtrise d'œuvre : EGIS Villes & Transports

Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé : Nicolas Roy

Conseiller environnement : SEGED / Agence de Lyon

Entreprises :

- Barreau RD5 : Roger Martin
- Rue Ariane 2 : Groupement Roger Martin / Colas / Bonnefoy
- OA2 : Groupement SNCTP / Roger Martin
- OA3 : Groupement Guintoli / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil
- Échangeur Sud : Groupement Guintoli / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil

Contrôles extérieurs géotechnique et bétons : CEREMA Laboratoire d'Autun

Contrôles extérieurs topographie : GEOFIT

Et la suite ?

Les travaux de doublement de la RN57 entre l'échangeur de la RD1 et Devecey sont prévus à l'issue des travaux en cours. Afin d'anticiper leur démarrage, les procédures préalables ont été réalisées fin 2017 avec le piquetage des emprises de chantier, les travaux de déboisement ainsi que la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Des travaux de fouilles archéologiques devraient pouvoir être menés au dernier trimestre 2018 sur prescription de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Contact presse :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79 - patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr